Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 15

Rubrik: Leçon de grammaire : degrés inférieur et moyen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'école, où les distraits le sont assez rarement par pure mauvaise volonté, il peut suffire de parler plus fort pour rappeler à l'ordre les inattentifs. Il faut aussi s'ingénier à lancer, sans en avoir l'air, des flèches directes. A une leçon de grammaire, où Pierre n'écoute pas, je forge aussitôt un exemple sur l'accord des attributs avec le sujet : Quelques élèves sont inattentifs, Pierre est inattentif, etc., et je vois aussitôt Pierre agir de telle sorte que je suis obligé de changer mes exemples. A une leçon de Bible, au chapitre de l'enfant prodigue, si vous voulez, je raconte que souvent des enfants méprisent le bonheur de leur foyer, qu'ils ne font pas bien leur devoir présent parce qu'ils pensent toujours à autre chose et j'ajoute : « N'est-ce pas, Pierre? » Et Pierre de m'approuver d'un signe de tête qui en dit long.

Tout cela n'est que préambule à la réprimande proprement dite, mais parce que très souvent cela suffit, il est extrêmement utile d'user de ces moyens si simples, réservant pour les grandes circonstances l'artillerie lourde, les paroles de blâme, dont l'efficacité ne sera pas émoussée d'avance.

By.

LEÇON DE GRAMMAIRE

Degrés inférieur et moyen

Les verbes en « yer ».

Avant la leçon, le maître écrit au tableau noir les phrases suivantes (ou d'autres semblables) :

En classe

Je dois essuyer le tableau noir. Maintenant, nous essuyons le tableau noir. Hier, j'essuyais le tableau noir.

Maintenant, j'essuie le tableau noir. Demain, j'essuierai le tableau noir.

- I. a) Le maître fait lire les trois premières phrases, puis chercher le verbe (= essuyer), puis séparer par un trait le radical de la terminaison dans « essuyer »..., dans « essuyais ». Il fait observer, dans ces formes, la dernière lettre du radical (= y); il l'écrit en couleur.
- b) Lecture de la 4^{me} et de la 5^{me} phrase; même verbe; même marche que ci-dessus; mais bien faire remarquer que la dernière lettre du radical est i; l'écrire en couleur.

Donc, les élèves constatent que la dernière lettre du radical peut être y ou i. Quand faut-il mettre y, et quand i?

II. — C'est l'objet de la leçon.

- III-IV. Le maître lit les phrases et souligne, dans la voix, les verbes. Auparavant, il attire l'attention des élèves sur le son entendu dans les différentes formes du verbe (terminaisons). Il prononce distinctement et demande aux écoliers :
 - « Quand je dis : essuyer, quel son entendez-vous après le radical ? » (er = e).
- « Quand je prononce : essuyons, quel son entendez-vous après le radical ? » (ons).
 - « Quand je dis : essuyais, quel son entendez-vous après le radical? » (ais).
 - « Quelle est, dans ces trois cas, la dernière lettre du radical? » (y).
- « Maintenant, quand je dis : essuie, quel son entendez-vous après le radical? » (e).
 - « Quand je dis : essuierai, quel son entendez-vous après le radical ? » (e).
 - « Quelle est, dans ces deux cas, la dernière lettre du radical? » (i).
 - « Quand vous entendez : er, é, ons, ais, etc., après le radical, il faut mettre « y ».
 - « Quand vous entendez : e (muet) après le radical, il faut mettre « i ».

Donc, on met i quand le radical est suivi de e.

Les élèves trouvent alors la règle et le maître écrit au tableau.

Règle: y se change en i devant e.

Le maître s'assurera que la règle a été bien comprise; il lit des phrases et les élèves disent s'il faut i ou y; par ex. : Louis s'ennuie; pour se désennuyer, il lit.

Il ne faut jamais tutoyer les grandes personnes.

J'emploierai bien mon temps à l'école.

Paul et Jeanne envoient une lettre à leurs parents, etc.

Ensuite, le maître cherche avec les élèves dans quels cas y se change en i devant e.

INDICATIF

Présent	Impératif	Futur
j'essu <i>i</i> e	<u> </u>	j'essuierai
tu essuies	essu <i>i</i> e	tu essu <i>i</i> eras
il essu <i>i</i> e		il essu <i>i</i> era
nous essuyons	essuyons	nous essuierons
vous essuyez	essuyez	vous essuierez
ils essu <i>i</i> ent		ils essuieront

Conditionnel présent

Subjonctif présent

j'essu <i>i</i> erais	Le maître	veut	que	j'essu <i>i</i> e
tu essu <i>i</i> erais	»	>>		tu essuies
il essu <i>i</i> erait	»))		il essu <i>i</i> e
nous essu <i>i</i> erions	»))		nous essuyions
vous essu <i>i</i> eriez	»))		vous essuyiez
ils essu <i>i</i> eraient	»))		ils essuient.

Nombreux exercices de conjugaison; faire compter combien de fois on entend le son e au présent, à l'impératif, etc.

Etude de l'exception1.

Le maître fait lire les phrases suivantes (ou d'autres semblables), écrites au tableau noir :

Il faut payer ses dettes.

Nous payons nos dettes.

Je paye mes dettes.

Le maître fait constater que, dans les deux premières phrases, la règle est appliquée (son er, son ens); dans la dernière phrase, on entend pourtant le son ens et l'on écrit y; c'est juste, cependant, car c'est une exception. — Voici une autre règle :

Règle: Lorsque le radical renferme le groupe « ay » ou « ey », le y ne se change pas en i devant e.

Application comme ci-dessus au moyen de phrases; par ex. : J'essaye de résoudre ce problème.

Cet enfant bégaye.

Celui-là grasseye, etc.

V. APPLICATIONS:

a) orales:

Faire conjuguer au présent de l'indicatif, à l'impératif, au futur, au conditionnel présent, au subjonctif présent et à d'autres temps, de courtes phrases; par ex. : bien employer son temps;

essayer un outil;

appuyer une échelle, etc.

- b) écrites :
- 1º Grammaire fribourgeoise, p. 194, 56me leçon;
- 2º Grammaire Nicolet, cours moyen, p. 221, 48me leçon;
- 3º Grammaire Nicolet, cours supérieur, p. 207-208, 47me leçon.

C. B.

BIBLIOGRAPHIE

Pro Juventute.

Le rapport annuel de la fondation *Pro Juventute* vient de sortir de presse et contient d'intéressants renseignements sur l'activité déployée en 1931-1932 par le secrétariat général (Zurich, Seilergraben, 1) et ses 188 secrétariats de districts.

Les expositions de puériculture ont circulé dans 49 localités du pays. Plusieurs berceaux-circulants ont rendu d'utiles services dans les contrées montagneuses. 2941 enfants du pays et 651 enfants suisses venus de l'étranger ont bénéficié d'une cure de vacances. Deux colonies de vacances pour enfants durs d'oreille et enfants de caractère difficile ont été organisées à Castagnola et

¹ L'étude de l'exception peut faire l'objet d'une leçon spéciale.